

Bio.1 Désimperméabiliser les cours d'écoles et cours multi-accueils

Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-03-27

Secteurs concernés Tertiaire - Forêt et espaces verts

Descriptif de l'action



La désimperméabilisation des cours d'école répond à des enjeux de gestion des eaux pluviales et de gestion des îlots de chaleur. C'est aussi un levier d'éducation et de bien-être des enfants. L'action consiste en la désimperméabilisation des cours d'écoles et des cours multi-accueils publiques dans un but de renaturation des espaces récréatifs. Cette action se compose de deux sous-actions :

- Désimperméabiliser 50% des cours d'école de chaque groupe scolaire public de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet
- Désimperméabiliser les cours multi-accueils

Cible(s)

Ecoles publiques, structures publiques petite enfance

Axe(s) stratégique(s) du PCAET

- Maintenir les espaces perméables et désimperméabiliser

Articulation avec les démarches de planification locales

L'action s'articule avec le SRADDET, le SCoT, le PLUiH, la Gestion Intégrée des Eaux de Pluie (GIEP) et Objectif ZAN (Zéro

Cadre réglementaire de référence / Objectifs nationaux

L'objectif ZAN (Zéro artificialisation nette) vise d'ici 2031 à réduire au moins de moitié la consommation d'espaces

Evaluation initiale

Année de début 2024 Année d'échéance 2034 État En cours

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Adaptation -

Degré de complexité : Technique Moyen Organisationnelle Moyen Financière Moyen

Acteurs

Porteur de l'action Ville de Cholet, Cholet Agglomération

Typologie de porteur Commune

Personne référente Directrice Parcs Jardins et Paysage

Rôle de l'EPCI Porteur

Service concerné Direction Parcs Jardins et Paysage

Élu référent Adjointe au maire en charge des espaces verts

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Moyens nécessaires

Investissements	6500000 €	Frais d'exploitation	0 €/an	Moyens humains	0 etp
Subventions					

Moyens matériels

--

Calendriers et commentaires

Calendrier

--

Commentaire

Les coûts et autres détails sont précisés dans le descriptif des sous-actions.

Indicateur(s) de suivi *(10 maximum)*

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Projets réalisés (projets)		
Surface désimperméabilisée (m ²)	0	25000

Bio.1.1 Désimperméabiliser 50% des cours d'école de chaque groupe scolaire public de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet

Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-03-27

Secteurs concernés Tertiaire - Forêt et espaces verts

Descriptif de l'action



La désimperméabilisation des sols est utile à de nombreux égards, notamment en rendant de nouveau possible la pénétration de l'eau de pluie dans les nappes souterraines, en favorisant la biodiversité ou en réduisant la chaleur urbaine.

Cible(s)

Ecoles publiques

Axe(s) stratégique(s) du PCAET

- Maintenir les espaces perméables et désimperméabiliser

Articulation avec les démarches de planification locales

Articulation avec le SRADDET, le ScoT, PLUiH, Gestion Intégrée des Eaux de Pluie (GIEP), Objectif ZAN (Zéro

Cadre réglementaire de référence / Objectifs nationaux

L'objectif ZAN (Zéro artificialisation nette) vise d'ici 2031 à réduire au moins de moitié la consommation d'espaces

Evaluation initiale

Année de début	2024	Année d'échéance	2034	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Adaptation -

Degré de complexité : Technique	Elevé	Organisationnelle	Elevé	Financière	Elevé
---------------------------------	-------	-------------------	-------	------------	-------

Acteurs

Porteur de l'action Ville de Cholet, Cholet Agglomération

Typologie de porteur Commune

Personne référente Chef de service Etudes Paysagères et chef de service scolaire

Rôle de l'EPCI Porteur

Service concerné Direction des Parcs, Jardins et Paysages, Direction de l'Education, Direction des Bâtiments,

Élu référent Adjoint au maire en charge de l'éducation

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Moyens nécessaires

Investissements	6000000 €	Frais d'exploitation	0 €/an	Moyens humains	0,5 etp
Subventions					
Moyens matériels					

Calendriers et commentaires

Calendrier

1 à 2 groupe scolaire par an depuis 2024

Commentaire

Les frais de fonctionnement restent à définir.

Indicateur(s) de suivi *(10 maximum)*

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
--------------------------	---------	---------------------

Bio.1.2 Désimperméabiliser les cours multi-accueils

Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-03-27

Secteurs concernés Tertiaire - Forêt et espaces verts

Descriptif de l'action  

Il s'agit là de désimperméabiliser les cours des espaces multi-accueils : espaces sportifs, espaces de loisirs en tous genres, centres aérés...

Cible(s)

Structures publiques petite enfance

Axe(s) stratégique(s) du PCAET

- Maintenir les espaces perméables et désimperméabiliser

Articulation avec les démarches de planification locales

Articulation avec le ScoT, PLUiH, Gestion Intégrée des Eaux de Pluie (GIEP), Objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

Cadre réglementaire de référence / Objectifs nationaux

L'objectif ZAN (Zéro artificialisation nette) vise d'ici 2031 à réduire au moins de moitié la consommation d'espaces

Evaluation initiale

Année de début	2024	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Adaptation -

Degré de complexité : Technique	Moyen	Organisationnelle	Moyen	Financière	Moyen
---------------------------------	-------	-------------------	-------	------------	-------

Acteurs

Porteur de l'action Ville de Cholet, Cholet Agglomération

Typologie de porteur Commune

Personne référente Chef de service Etudes paysagères et chef de service Petite Enfance

Rôle de l'EPCI Porteur

Service concerné Direction Parc et Jardin Paysage, Direction Éducation, Direction du Centre Technique Municipal

Élu référent Adjointe au maire solidarité - famille - petite enfance

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Moyens nécessaires

Investissements	80000 €	Frais d'exploitation	0 €/an	Moyens humains	0,1 etp
Subventions					
Moyens matériels					

Calendriers et commentaires

Calendrier

Opération débutée en 2024

Commentaire

Le coût d'investissement sera d'environ 80 000€ par structure sur laquelle un travail sera effectué. Les coûts de fonctionnement et d'entretien restent à définir.

Indicateur(s) de suivi *(10 maximum)*

Intitulé de l'indicateur

Réalisé

Objectif à
échéance